Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Une-nouvelle-entreprise-menacee-a

les salaires de Novembre ne sont pas payés !

Une nouvelle entreprise menacée à Vénissieux

- Vénissieux -



Date de mise en ligne : dimanche 5 décembre 2010

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Déclaration du maire de Vénissieux sur la situation de l'entreprise Veninov. Avec une délégation d'élus, elle a rencontré les salariés devant l'usine, avant de les recevoir avec le député André Gerin en mairie. Un collectif de défense se met en place.

Les salariés de l'entreprise VENINOV sont inquiets.

- Inquiets pour leur emploi,
- Inquiets pour leur entreprise,
- Inquiets pour la perte de leur savoir-faire.

Créée en 1874 par Eugène Maréchal, l'entreprise vénissiane est spécialisée dans la production et la commercialisation de toiles cirées à l'huile de lin. Elle s'appellera Griffine Maréchal, Venilia, puis Veninov depuis 2001.

Ces 10 dernières années, Veninov a fait l'objet de 3 rachats de la part de sociétés allemandes et d'un fond de pension américain. Les salariés ont subi 2 plans sociaux et sont aujourd'hui dans une situation dramatique. En effet, depuis deux mois, l'entreprise ne produit plus, perd de nombreux clients, les stocks ont été décentralisés en Allemagne causant d'importants coûts financiers. Les 90 salariés accumulent, depuis septembre, les semaines de chômage technique et les salaires de novembre n'ont toujours pas été réglés.

Une situation d'autant plus singulière quand on sait que la maison mère, Alkor Venilia GMBH, est aujourd'hui le leader européen de la production de nappage, adhésifs et stickers et que sa clientèle reste stable. Aucune raison donc pour que l'activité de cette entreprise de référence ne cesse.

Aujourd'hui, les salariés ont décidé de se battre contre la fermeture du site vénissian, d'autant plus que l'entreprise possède un des outils de production les plus performants du marché. lls refusent d'être sacrifiés sur l'autel de la finance et de faire les frais de ce monopoly financier. Ils refusent la casse de leur savoir-faire.

Je soutiens sans réserve leurs actions. Une fois encore, nous assistons à l'organisation d'un démantèlement, du dépeçage d'une entreprise, au mépris d'hommes et de femmes, qui y travaillent majoritairement depuis de nombreuses années.

J'ai décidé, avec le député de la circonscription, la mise en place d'un comité de défense pour la sauvegarde de cette entreprise, la plus ancienne implantée sur Vénissieux. Une symbolique pour la commune : plusieurs générations de Vénissians y ont travaillé.

Aujourd'hui, la mobilisation de tous les acteurs politiques, sociaux, syndicaux, des habitants est nécessaire. Une mobilisation pour la défense de ce patrimoine industriel, pour la défense des savoir-faire.

Michèle Picard, Maire de Vénissieux

Copyright © Le Vénissian